

## Procès-Verbal

Conseil d'établissement de l'école Saint-Ambroise  
Mardi 15 septembre 2020 à 18 h 30  
**Au gymnase du pavillon Chambord**

Vanessa Séguin	Pierre-Luc Beaudoin
Chloé Banville	Julie Tétreault
Marco Almeida	Benjamin Palmer
Geneviève Woods	Elena Martinez
Anne-Marie Sénécal	Marie-Anne Alepin (au téléphone)
Lucie Fortin	Geneviève Cadieux

Substituts : Marc-Olivier Killijian (membre votant en remplacement de Geneviève Bergeron) et Dominique Tessier (substitut, non-votant)

**Absences** : Geneviève Bergeron, Danny Legault

- 
1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
  2. Adoption de l'ordre du jour et tour des membres  
Un point est ajouté à l'ordre du jour 7.3 : comité parents  
Il est proposé d'adopter l'ordre du jour, tel que proposé avec l'ajout du point 7.3,  
Proposé par : Marie-Anne Alepin  
Secondé par : Elena Martinez  
Adopté à l'unanimité
  3. Désignation des officiers
    - 3.1 Présidence et vice-présidence
    - 3.2 Secrétaire  
Il est proposé que Pierre-Luc Beaudoin agisse à titre de président et que Geneviève Bergeron agisse à titre de vice-présidente. Mme Chloé Banville sera secrétaire  
Proposé par : Marie-Anne Alepin  
Secondé par : Chloé Banville
    - 3.3 Nous accueillons Danny Legault comme membre de la communauté  
Adopté à l'unanimité

## 4. Fonctionnement du CÉ

- 4.1 Adoption du calendrier des rencontres  
Il est proposé que le calendrier soit adopté tel quel et seront à 18h45  
Proposé par : Chloé Banville  
Secondé par : Geneviève Woods  
Adopté à l'unanimité
- 4.2 Mode de fonctionnement pour les prochains CÉ  
Étant donné la situation actuelle, Geneviève Cadieux propose que les prochains CÉ soient effectués façon virtuelle sur la plateforme « TEAMS » avec l'option de se voir en présentiel au besoin.
- 4.3 Adoption des règles de régie interne  
Les règles de régie interne sont déposées pour l'année 2020-2021.  
Geneviève Woods : Propose d'informer les parents qu'ils peuvent assister aux réunions en tant qu'observateurs. Geneviève Cadieux indique qu'elle l'écrira dans l'info parents d'octobre.  
Marc-Olivier Killijian souligne qu'il sera important d'ajouter un point aux règles de régie au sujet du rôle du substitut. Ce sera le point 1.5.5 et un autre point devrait être ajouté pour le rôle de vice-présidence.  
Étant donné ce changement, les règles de régie interne seront adoptées au prochain CÉ.
- 4.4 Information sur les deux budgets du CÉ (fonctionnement et perfectionnement)  
La direction explique les deux budgets.  
Fonctionnement : Tout ce qui permet le bon déroulement et la communication pour le CÉ, par exemple, photocopies, timbres, café, gardiennage, déplacements, etc.  
Perfectionnement : Tout ce qui permet de la formation, des conférences ou achats de livres.  
Ces deux budgets doivent être dépensés avant le 30 juin. La portion non utilisée retourne au fonds 1 et si rien n'est utilisé, cela revient au CSSDM.
- 4.5 Rôle (s) et mandat (s) du CÉ et de ses membres  
Le comité de parent du CSSDM a élaboré un document qui gagnerait à être modifié étant donné les nouvelles règles, néanmoins, les grandes lignes sont toujours d'actualité. La direction en présente les points importants :
- La direction n'a pas le droit de vote et n'anime pas. Par contre, doit assister aux CÉ afin de donner l'information nécessaire à la prise de décisions.
  - Le conseil d'établissement est entier et représenté par tous les membres. C'est la présidence qui anime les rencontres, les convoque et élabore l'ordre du jour avec la direction.
  - Le quorum est double (parents + entières)
  - Toutes les décisions doivent être prises dans le meilleur intérêt de tous les élèves.
  - Tous doivent agir dans la collaboration, la bonne entente, la diligence et l'écoute.
  - Ce qui est adopté : plan de lutte, règles du service de garde, projet éducatif et budget.
- 4.6 Mode de communication  
La communication s'effectue majoritairement par courriel en suivant les règles de régie interne. Lors de la convocation, les personnes absentes doivent **elles-mêmes** envoyer un

courriel aux membres substitués afin d'assurer le quorum et informer la présidence par la suite. En cas d'absence prévue, écrire à la présidence pour l'en informer. Le président enverra un courriel aux membres afin d'obtenir le numéro de téléphone de chacun.

## 5. Adoption du procès-verbal du CÉ du 2 juin 2020 (virtuel)

Le procès-verbal du 2 juin 2020 est déposé

Proposé par : Benjamin Palmer

Secondé par : Marie-Anne Alepin

Adopté à l'unanimité

## 6. Points de discussion, d'approbation ou d'adoption

### 6.1 Approbation des sorties et activités

Pas de sorties à proposer pour le moment. Les mesures seront déposées d'ici peu.

Évidemment, tout est plus ardu en raison des mesures sanitaires et le transport est un défi qui est coûteux.

### 6.2 Résolution pour les événements-écoles

Il est proposé que le CE accorde un budget pouvant aller jusqu'à un maximum de 3000\$ (surplus du fonds 4) pour l'ensemble des événements-école 2020-2021 (rentrée, Halloween, Noël, etc.). Un compte-rendu des dépenses aura lieu en fin d'année et autant que possible les dépenses seront annoncées au fur et à mesure.

Proposé par : Benjamin Palmer

Secondé par : Marc-Olivier Killijian

Adopté à l'unanimité

## 7 Informations

(19 h 50)

### 7.1 Du service de garde

Baisse de clientèle cette année. Les journées pédagogiques maison sont prioritaires (planifiées jusqu'en janvier. Après on verra.) Le retour du « Hop hop » est imminent. Le traiteur a débuté cette semaine, en respect des règles sanitaires.

Suite à une intervention de Marie-Anne Alepin, M. Marc-Olivier Killijian propose que le mandat suivant soit donné à la représentante au comité de parents : questionner le comité de parents sur les motivations de la décision d'arrêter les collations. Le CÉ de l'école St-Ambroise est préoccupé par les points suivants :

-Malnutrition / défavorisation

-L'écologie et l'environnement

-L'aspect sanitaire et logistique

-l'aspect financier.

Secondé par Geneviève Woods

Marie-Anne Alepin demande le vote :

Adopté à la majorité

Vanessa et Benjamin proposent de demander aux parents qui viennent chercher les enfants de porter leur masque car c'est difficile de respecter la distanciation sociale le matin et le

soir. Anne-Marie propose une affiche en plus. Geneviève Cadieux l'ajoutera dans l'info parents d'octobre.

Le conseil d'établissement félicite l'équipe-école pour la belle rentrée scolaire en ces temps de Covid. Geneviève Woods se demande comment se porte les enfants et l'équipe-école et comment préserver l'harmonie. L'équipe-école explique que les enfants collaborent, le sentiment d'appartenance est présent, la bienveillance est présente. Les balises dues à la Covid sont rassurantes pour les élèves des classes TSA.

Marco Almeida propose de partager ces belles expériences avec les autres parents afin de les encourager à respecter les distances.

Lucie Fortin nous parle du comité douceur. 3 intervenants de l'équipe-école désirent trouver de petites choses pour mettre l'emphasis sur la souplesse et la bienveillance, tant pour le personnel que pour les élèves.

7.2 De l'OPP : une première réunion aura lieu bientôt.

7.3 De la direction

- Comité des usagers du SDG

Le CÉ propose comme mandat pour le comité d'usagers du SDG : zéro déchet (incluant le traiteur), retour du Hop hop.

- Organisation scolaire

25 classes, 414 élèves, 2 classes combinées, 7 classes spécialisées.

Mesures en place pour répondre aux directives ministérielles et assurer un bon fonctionnement à travers les mesures sanitaires.

- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Ce point sera traité lors de la prochaine rencontre.

7.3.1 Formation du RCPAQ (Regroupement des comités de parents) pour les parents membres des CÉ le mercredi 30 septembre. Un courriel de Marie-Anne Alepin a été envoyé à cet effet aux membres parents.

7.4 Du/de la président(e)

Pavage de l'entrée sur la rue Chambord et du trottoir. Pierre-Luc fait des démarches pour refaire le béton. Geneviève fait des démarches auprès des ressources matérielles du CSSDM.

Marco remercie Marie-Anne pour son travail. Le CÉ appuie.

9. Levée de l'assemblée 20 h 55.

Proposée par Marie-Anne Alepin

Appuyée par Marco Almeida

---

Pierre-Luc Beaudoin  
Président CÉ